

## L'optimalité monétaire de la zone CEDEAO peut-elle aboutir à la création d'une nouvelle monnaie commune?

### Can the monetary optimality of the ECOWAS zone lead to the creation of a new common currency ?

هل يمكن أن تؤدي المثالية النقدية لمنطقة " إكواس " إلى إنشاء عملة مشتركة جديدة ؟

Nacer-Eddine MOUFFOK  
Université de Bejaia –ALGERIE  
[nacereddine.mouffok@univ-bejaia.dz](mailto:nacereddine.mouffok@univ-bejaia.dz)

Mohamed Hachim TALL<sup>1</sup>  
Université de Bamako-MALI  
[mohamedhachimtall@gmail.com](mailto:mohamedhachimtall@gmail.com)

Abibou SISSOKO  
Université de Bamako –MALI  
[abiboussissoko235@gmail.com](mailto:abiboussissoko235@gmail.com)

Received: 01/03/2023

Accepted: 11/05/2023

Published: 11/06/2023

#### Résumé

L'objectif de cet article est d'étudier la possibilité de création d'une monnaie commune au sein de la Communauté Économique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui éprouve toujours des difficultés dans l'aboutissement de l'intégration monétaire, malgré l'adoption du Programme de Coopération Monétaire. Pour cela, nous avons appliqué les différents critères constituant une ZMO aux économies des pays de la CEDEAO. Le but étant d'analyser les avancées enregistrées dans le projet, les obstacles rencontrés, ainsi que les enjeux et les améliorations à réaliser.

Les résultats montrent qu'en dépit des retards accumulés, certaines avancées ont pu être accomplies, telles : la zone de libre échange, l'union douanière, et l'intégration des marchés boursiers.

**Mots clés :** CEDEAO; monnaie commune; ZMO.

#### Abstract

The purpose of this article is to study the possibility of creating a common currency within the Economic Community of West African States (ECOWAS), which is still forcing difficulties in the achievement of monetary integration, despite the adoption of the Monetary Cooperation Programme. For this, we applied the various criteria constituting an OZ to the economies of the ECOWAS countries. The aim is to analyze the progress made in the project, the obstacles encountered, as well as the challenges and the improvements to be made.

The results show that despite the accumulative delays, some progress has been made, such as: the free trade area, the customs union, and the integration of stock markets.

**Key words:** ECOWAS; common currency; OCA.

#### ملخص

الهدف من هذا المقال هو دراسة إمكانية إنشاء عملة "منظمة التعاون الاقتصادي" مشتركة داخل المجموعة الاقتصادية لدول غرب إفريقيا "إكواس"، والتي لا تزال تواجه صعوبات في تحقيق التكامل النقدي، على الرغم من اعتماد برنامج التعاون النقدي. لهذا، قمنا بتطبيق المعايير المختلفة التي تشكل منطقة مثلي نقدية على اقتصادات دول "إكواس". والهدف من ذلك هو تحليل التقدم المحرز في المشروع، والعقبات التي واجهتها، فضلاً عن التحديات والتحسينات التي يتعين القيام بها. وأظهرت النتائج أنه بالرغم من التأخيرات المتراكمة، فقد تم إحراز بعض التقدم، مثل منطقة التجارة الحرة، والاتحاد الجمركي، وتكامل أسواق الأوراق المالية.

مفتاحية كلمات : إكواس ؛ مشتركة عملة ؛ مثلي نقدية منطقة

<sup>1</sup> - Corresponding author: Mohamed Hachim Tall, [mohamedhachimtall@gmail.com](mailto:mohamedhachimtall@gmail.com)

## **1. INTRODUCTION**

Notre étude portera sur la déchéance du FCFA, particulièrement en Afrique de l'Ouest, et la très probable création d'une monnaie commune en Afrique de l'Ouest au sein de l'organisation sous-régionale CEDEAO (Communauté Économique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et l'impact économique qu'elle pourrait avoir.

A sa création en 1945, le Franc CFA avait pour signification le « Franc des Colonies Françaises d'Afrique » avant de devenir plus tard, en 1958, le « Franc de la Communauté Française d'Afrique » (SEKOU-TOURE, 1981, p5). Après l'indépendance des colonies françaises d'Afrique, il devient le « Franc de la Communauté Financière d'Afrique » pour les Etats d'Afrique de l'Ouest, et le « Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale » pour les pays de l'Afrique Centrale. Il est émis par trois instituts : la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), ainsi que la Banque Centrale des Comores (BCC).

Le Franc CFA fut et reste l'un des piliers fondamentaux de l'économie de traite (ROBERT, 2002, p15). Actuellement, le système monétaire de la zone Franc couvre la France et une quinzaine d'États africains (huit de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), six de la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC) et les Comores) ; il suscite beaucoup de controverses.

La dévaluation du Franc CFA, en 1994, marque un point non négligeable dans l'histoire de la zone Franc, qui s'est accompagnée avec la création des unions économiques complémentaires et des unions monétaires (FANKO et ROMEO, 2014, p22). La constitution de ces unions monétaires avait pour finalité la mise en place d'un marché commun, de la libre circulation des personnes et des biens, d'une union douanière entre les pays membres et de mettre en place certaines politiques, au niveau général.

Avec l'apparition de l'Euro, des accords entre les pays de la zone Franc et l'Union européenne ont été signés en 1998, afin de maintenir la parité fixe entre le Franc CFA et l'Euro, tout en gardant les accords de coopération entre la France et les pays de la zone Franc. Le débat sur l'opportunité pour les pays africains de sortir ou non de la zone Franc a refait surface depuis quelques années, suscitant beaucoup de manifestations, faisant couler beaucoup d'encre et débouchant presque sur une opposition frontale entre les partisans du Franc CFA et ses opposants.

Depuis sa création en 1975, la CEDEAO a mis en place d'importants projets dans la matérialisation de l'intégration économique (SMITH, 1993, p26). Les Chefs d'États et de gouvernements ont lancé, en mai 1983 à Conakry, en Guinée, l'idée de la création d'une monnaie unique et ont décidé de lui consacrer toute l'attention nécessaire en tant qu'étape essentielle de l'intégration (DUCHAUSOY, 2016, p13). C'est ainsi, qu'un Programme de Coopération Monétaire (PCMC) fut institué, en juillet 1987, avec l'objectif ultime que cette monnaie serait gérée par une Banque centrale commune.

Mais, jusqu'à présent, la CEDEAO éprouve encore des difficultés dans le cadre de la réalisation de l'intégration monétaire malgré l'adoption, il y a près de quarante ans, du Programme

de Coopération Monétaire de la CEDEAO et en dépit d'une volonté affichée d'accélérer la création de la monnaie unique régulièrement fait par les dirigeants politiques de la région.

Donc, aujourd'hui, on est en droit de se demander :

**Quelles sont les conditions dans lesquelles l'espace CEDEAO deviendrait une zone monétaire optimale (ZMO) avec une nouvelle monnaie ?**

Pour mieux traiter ce sujet, nous développerons ces quelques hypothèses :

1. La monnaie commune dans la ZMO permettrait l'industrialisation de la région ainsi que la diversification de la production locale, jusqu'ici basée sur l'exportation des matières premières ;
2. La monnaie commune au sein d'une ZMO ferait de l'Afrique de l'Ouest une économie intégrée aussi puissante que celle d'un pays membre du G20.

La confirmation, ou l'infirmité, de ces hypothèses passe par une étude basée sur une analyse des conditions de création d'une monnaie commune d'après les critères de réalisation d'une ZMO.

Ainsi, nous allons dans un premier temps, présenter une revue de littérature sur la ZMO, qui serait l'une des options d'intégration monétaire pour la monnaie unique. Dans un second temps, nous allons étudier les conditions dans lesquelles l'espace CEDEAO deviendrait une zone monétaire optimale avec la nouvelle monnaie. Enfin, nous essaierons d'analyser si les critères relatifs à la mobilité des facteurs de production et degré d'ouverture sont respectés, les critères liés au degré d'ouverture et diversification, ainsi que les critères d'intégration fiscale/fédéralisme budgétaire et d'homogénéité.

**2. La Zone Monétaire Optimale (ZMO): origine et critères.**

La théorie de la ZMO, développée par l'économiste *Robert MUNDELL* en 1961, indique une zone au sein de laquelle la mise en place de la monnaie exclusive permettrait l'investissement, la croissance, ainsi que la consommation. Elle peut également indiquer un ensemble de pays, ou des régions au sein d'un même pays (MUNDELL, 1961, p659).

**2.1 Les différents critères pour constituer une ZMO**

Nous pouvons distinguer deux types de critères : critères traditionnels et critères endogènes (modernes).

**2.1 Les critères traditionnels**

Il s'agit de critères liés à la mobilité des facteurs de production, au degré d'ouverture de l'économie et celui de diversification.

**2.1.1 Les critères relatifs à la mobilité des facteurs de production**

Ils englobent la mobilité du travail et la flexibilité des prix et des salaires.

### **a) La mobilité du travail**

Robert Mundell explique que deux Etats peuvent constituer une zone monétaire et adopter la même monnaie s'il existe des dispositifs capables de compenser les avantages d'autonomie monétaire, qu'ils avaient avant, afin de retrouver l'équilibre macroéconomique après des chocs asymétriques (ENOCH & GULDE, 1998, p18). D'une autre manière, dans une situation où les facteurs du travail sont totalement libres de circuler entre ces deux Etats, tout choc asymétrique provoquant plus de chômage dans un Etat que dans l'autre sera possible à rétablir par le fait que les chômeurs peuvent facilement aller travailler dans l'Etat qui connaît une croissance et une activité économique plus importante (un ajustement aux chocs par le biais de la réallocation de la main d'œuvre).

### **b) La flexibilité des prix et des salaires**

Mundell suggère que la mobilité des facteurs de production joue le rôle de stabilisateur. Si cette mobilité est faible, alors le retour à l'équilibre peut être obtenu par une baisse des salaires. Si cela ne peut se faire par la réduction du nombre de salariés, cela doit se faire par une baisse de la rémunération de chacun. Cette baisse des salaires est censée relancer les exportations et diminuer les importations. Il ajoute qu'un ajustement automatique et intégral se réalise par la mobilité des facteurs vers les régions dont les produits sont relativement plus demandés. Cet ajustement ne peut pas être instantané car le déplacement et l'adaptation des travailleurs posent des problèmes humains qui nécessitent du temps. Dans ce cas, la flexibilité des prix par la flexibilité des salaires peut venir compenser les rigidités en matière de mobilité et accélérer l'ajustement.

### **2.1.2 Le degré d'ouverture de l'économie**

D'après Mc Kinnon (1963), une économie ouverte a intérêt à participer à un régime de taux de change fixe pour deux raisons :

- Les modifications du taux de change affectent les prix relatifs domestiques ce qui provoquera une baisse du revenu réel des agents économiques (ménages), et par conséquent une demande d'augmentation du revenu nominal sera réclamée par ces agents (Zumer, 1999, p31). Donc, toute maîtrise du taux de change a pour avantage de maîtriser la stabilité du niveau général des prix ;
- Les coûts de production d'un pays caractérisé par une économie très ouverte sont très dépendants des prix des matières premières importées, ce qui représente un handicap pour cette économie. Toute dépréciation de la monnaie interne a pour effet une augmentation du prix des biens importés en premiers temps, et une hausse de l'ensemble des prix internes et des salaires en deuxième temps.

### **2.1.3 Le degré de diversification (ou de spécialisation) de l'économie**

En 1969, l'économiste Kenen met l'accent sur la nécessaire diversification des économies au sein d'une zone monétaire. Un pays exportant des produits très diversifiés est en effet moins vulnérable à des chocs sectoriels. De plus, la diversification de la production rend moins probable un choc asymétrique majeur, les régions les plus diversifiées ont plus de

chance d'être affectées de manière similaire. Ceci limite l'utilisation du taux de change comme instrument d'ajustement, diminuant ainsi le coût lié à sa perte. Les économies diversifiées peuvent plus facilement adopter des changes fixes et s'intégrer à une zone monétaire que celles qui ne le sont pas.

## **2.2 Les critères endogènes**

Les nouveaux apports sur la théorie des ZMO expliquent que toute union monétaire peut, en général, créer les conditions de son optimalité par ses mécanismes propres à elles et qu'on qualifie de critères « endogènes ». Il s'agit notamment de l'intégration financière et fiscale et de l'homogénéité des préférences.

### **2.2.1 L'intégration financière et fiscale**

#### **a) L'intégration financière (la mobilité du capital)**

Selon Ingram (1969), une zone monétaire optimale est une zone financière pleinement intégrée, de façon à ce que les déficits seront financés, de manière automatique, sans effectuer quelconques pressions, ni sur les taux d'intérêt, ni sur les taux de change.

#### **b) l'intégration fiscale**

D'après Johnson (1969), il est important de mettre en avant l'importance de l'existence de mécanismes de stabilisation automatique pour rétablir l'équilibre macroéconomique entre ces pays. Il estime qu'il peut exister des transferts budgétaires entre les pays, ou entre les régions d'un pays, afin de compenser les effets de tout choc asymétrique (Mouffok, 2013, p192). Ces transferts passent par le truchement d'un budget fédéral.

### **2.2.2 Le critère d'homogénéité des préférences**

Pour Cooper (1977), l'union monétaire représente un « bien collectif » qui ne peut être que le produit d'une demande collective de l'ensemble des populations de tous les pays constituant cette union. Et d'après Kindleberger (1986), dans le cas où des pays adhérant à une zone intégrée effectuent beaucoup d'échanges entre eux, et qu'ils ont des goûts et des préférences similaires, ou presque des mêmes biens (qu'ils soient échangeables ou collectifs), alors ces pays satisfont les conditions pour former, ensemble, une zone monétaire optimale.

#### **a) Les convergences structurelles**

La bonne stratégie dans la spécialisation, dans les produits les plus bénéfiques, et dans l'adaptation des outils de production à la demande, interne et externe, contribuera, de façon directe, ou indirecte, à la stabilité monétaire de cette union.

#### **b) Les convergences réelles**

Selon ce critère, un écart élevé de croissance entre ces Etats pourrait créer des déséquilibres macroéconomiques importants au sein de cette union.

### **c) Les convergences nominales**

Les taux d'inflation de l'ensemble des pays constituant cette union doivent converger pour espérer réaliser la stabilité monétaire.

### **3. L'optimalité monétaire de la CEDEAO et la création d'une nouvelle monnaie ?**

Plus deux économies sont intégrées (échanges de personnes, biens et capitaux sont élevés), plus le besoin et les bienfaits des changes fixes ou d'une monnaie unique augmentent, et donc les avantages de cette union dépassent les inconvénients. La question qui se pose est alors : *A quelles conditions une zone peut-elle se passer des taux de change en cas d'un choc asymétrique ?*

La théorie des ZMO apporte les réponses. Elle constitue l'une des plus importantes contributions scientifiques, et qui va servir dès les années 60 de cadre d'analyse aux nombreux débats sur le bien-fondé de la création d'une monnaie européenne. Elle apporte la réponse à la question: *Quels sont les critères économiques selon lesquels diverses régions du monde pourraient décider d'adopter une monnaie commune?* D'autres conditions sont apportées par McKinnon (1963) et Kenen (1969), et autres, nous en citerons les suivants.

#### **3.1 Les critères relatifs à la mobilité des facteurs de production sont-ils respectés?**

Dans ce point, nous traiterons les critères traditionnels. C'est-à-dire, les critères relatifs à la mobilité des facteurs de production : mobilité du travail, des capitaux, des prix et des salaires.

##### **3.1.1 La mobilité des facteurs de productions**

###### **a) La mobilité du travail**

Selon l'article 59, relatif à l'immigration, du Traité de la CEDEAO, nous pouvons lire : *« Les citoyens de la Communauté ont le droit d'entrer, de résidence et d'établissement, et les Etats Membres s'engagent à reconnaître ces droits aux citoyens de la Communauté sur leurs territoires respectifs, conformément aux dispositions des protocoles y afférents. Les Etats Membres s'engagent à prendre toutes les mesures appropriées en vue d'assurer aux citoyens de la Communauté, la pleine jouissance des droits visés au paragraphe 1 du présent article. Les Etats Membres s'engagent à prendre, au niveau national, les dispositions nécessaires pour assurer l'application effective des dispositions du présent article. ».*

Depuis lors, plusieurs protocoles ont été adoptés en vue d'atteindre cet objectif :

- Le Protocole A/SP.1/5/79 de Dakar du 25 mai 1979, sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement ;
- Le Protocole A/P/3/5/82 du 29 mai 1982, signé à Cotonou et portant code de la citoyenneté de la Communauté ;
- Le Protocole A/SP.1/7/86 d'Abuja du 1er juillet 1986, relatif au droit de résidence ;
- Le Protocole A/SP.2/5/90 de Banjul du 29 mai 1990, relatif au droit d'établissement.

Selon Mundell (1961), le pays qui connaît un important taux de chômage et un déficit au niveau de sa balance courante pourrait voir sa main d'œuvre migrer vers des pays de la zone qui ont un faible taux de chômage, permettant ainsi un rééquilibrage par le biais de déplacement de la demande.

Les tableaux suivants nous renseignent sur les moyennes des taux de chômage et de la balance commerciale de certains pays de la zone.

**Table 1.** Taux de chômage par pays (2010/2021)

Taux de chômage	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	MOY
<b>Burkina Faso</b>	3,64	3,79	3,91	4,05	4,19	4,32	4,43	4,56	4,69	4,69	4,89	4,76	4,33
<b>Côte d'Ivoire</b>	6,84	7,13	7,22	4,25	3,70	3,15	2,60	3,27	3,29	3,32	3,49	3,47	4,31
<b>Ghana</b>	5,38	5,60	5,91	6,20	6,52	6,81	5,53	4,22	4,28	4,32	4,65	4,70	5,34
<b>Mali</b>	8,07	6,90	6,65	6,35	6,38	7,73	7,57	7,41	7,43	7,44	7,70	7,72	7,28
<b>Niger</b>	0,78	0,32	2,18	1,37	0,52	0,53	0,53	0,54	0,55	0,55	0,62	0,75	0,77
<b>Nigéria</b>	3,78	3,77	3,74	3,70	4,56	4,31	7,06	8,39	8,46	8,53	9,71	9,79	6,32

*Source : Tableau constitué par les auteurs à partir de données de l'OIT*

Nous constatons que les pays qui enregistrent le plus de chômage sont le Mali (7.28%), le Nigéria (6.32%) et le Ghana (5.34%). Cependant, la Côte d'ivoire (4.31%) et le Burkina Faso (4.32%) ont un niveau de chômage inférieur à la moyenne de la zone (4.72%). Le Niger présente le plus faible taux (0.77%), expliqué par le fait que la population active n'a pas l'habitude de se faire recenser auprès des bureaux d'étude, ainsi par le manque de logistique pour de telles études. D'ailleurs un déficit chronique de sa balance courante nous interroge sur le niveau de l'emploi du pays (-8.20%).

**Table 2.** L'évolution de la balance commerciale (2010/2021)

Trade Balance	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	Moy
<b>Burkina Faso</b>	-1,31	0,25	1,69	-4,95	-1,87	-2,04	0,00	1,28	1,81	2,29	5,83	2,73	0,48
<b>Côte d'Ivoire</b>	10,53	16,82	8,28	6,93	7,93	6,92	6,40	6,54	3,80	5,38	4,85	3,91	7,36
<b>Ghana</b>	-6,84	-5,67	-7,41	-6,04	-2,55	-6,29	-3,16	1,97	2,69	3,30	2,97	1,70	-2,11
<b>Mali</b>	-8,58	-2,56	0,90	-1,93	-3,54	-3,63	-4,12	-4,66	-2,24	-3,69	2,76	-2,29	-2,80
<b>Niger</b>	-10,36	-10,55	-4,89	-4,21	-6,88	-9,18	-6,61	-6,68	-8,40	-9,32	-9,92	-11,37	-8,20
<b>Nigeria</b>	8,16	7,93	8,50	8,19	3,70	-1,31	-0,13	3,50	4,85	0,64	-3,82	-1,16	3,25

*Source : Tableau constitué par les auteurs à partir de données du FMI,*

On constate que la côte d'ivoire (7.36%), le Nigeria (3.25%) et le Burkina Faso (0.47%) ont un excédent sur leur balance de paiement. Par contre, le Ghana (-2.11%), le Mali (-2.80%) rejoignent le Niger avec des balances commerciales négatives. En somme, on peut donc en déduire que la main d'œuvre des pays comme le Mali ou le Ghana peuvent se déplacer vers la côte d'ivoire ou le Burkina Faso à la recherche d'emploi. Le Niger et le Nigeria sont des cas exceptionnels, il est difficile d'en tirer des conclusions.

### **b) La mobilité des capitaux**

En 1969, *Ingram* explique qu'une zone monétaire optimale est une zone financière pleinement intégrée, de façon à ce que les déficits seront financés, de manière automatique, sans effectuer de quelconques pressions, ni sur les taux d'intérêt, ni sur les taux de change. *Le Conseil Ouest-Africain pour l'intégration des marchés de capitaux (WACMIC), mis en place le 18 janvier 2013 pour l'intégration des marchés de capitaux de la CEDEAO, est chargé de la mise en place et en œuvre d'une intégration des marchés financiers en (03) grandes phases :*

- *Phase 1 : L'accès sponsorisé pour les Sociétés de Bourse ;*
- *Phase 2 : L'agrément unique pour les courtiers qualifiés pour intervenir au sein de la CEDEAO ;*
- *Phase 3 : La création d'une plateforme commune de cotation à l'échelle régionale.*

### **3.1.2 Flexibilité des prix et des salaires**

En dehors d'une zone monétaire, le retour à l'équilibre se fait en jouant sur le taux de change. Dans une zone monétaire présentant alors un taux de change fixe, la mobilité de la main d'œuvre peut jouer un rôle stabilisateur. Si les salaires sont élevés dans un des pays, cela accroîtrait la mobilité de la main d'œuvre de ce dernier. Il s'en suivrait alors une prospérité dans ce pays et une diminution de chômage dans le pays d'émigration.

### **3.2 Les critères relatifs aux degrés d'ouverture et de diversification sont-ils remplis ?**

Ce point nous permettra d'étudier certains critères, qu'on appelle les critères modernes, liés aux degrés d'ouverture et de diversification des économies.

#### **3.2.1 Le degré d'ouverture de l'économie**

Le taux d'ouverture d'une économie est mesuré par la proportion des biens échangeables dans la production totale d'un pays :

$$\text{Taux d'ouverture} = \frac{X+M}{2PIB} \times 100.$$

Plus le degré d'ouverture d'un pays est élevé, plus ce pays est vulnérable au changement des prix mondiaux. Ainsi, plus les pays sont « ouverts », plus ils ont intérêt à avoir des changes fixes ou établir une zone monétaire.

**Table 3.** Degré d'ouverture des pays de 2016/2022

Degré d'ouverture commerciale (%)	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Burkina Faso</b>	33,693	29,501	30,13	29,68	29,6
<b>Côte d'Ivoire</b>	31,874	32,38	22,39	22,78	21,1
<b>Mali</b>	31,895	29,373	30,07	31,83	33
<b>Niger</b>	24,685	19,562	18,75	18,41	17,8

*Source : Constitué par les auteurs à partir des données du site de l'UMOA*

Les quatre pays ont des degrés d'ouverture relativement faibles qui progressent lentement pour le cas du Mali et du Burkina Faso ; mais qui régressent du côté de la Côte d'ivoire et du Niger. Le Mali et le Burkina Faso sont les plus ouverts donc, les plus exposés aux chocs externes.

Pour mieux comprendre ces résultats, nous analyserons, l'évolution du PIB nominal et des exportations et importations de certains pays :

**Table 4.** PIB nominal de 2016/2020

PIB nominal (en milliards de FCFA)	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Côte d'Ivoire</b>	28423,874	29955,01	32222,266	34298,893	35311,384
<b>Burkina Faso</b>	7605,123	8191,299	8920,421	9369,188	10157,707
<b>Mali</b>	8311,915	8922,205	9481,953	10124,689	10052,836
<b>Niger</b>	6162,424	6494,705	7114,526	7567,893	7909,346

*Source : Réalisé d'après les données du site de l'UMOA*

**Table 5.** Evolution des exportations et des importations

MILLIARD DE FCFA	2016	2017	2018	2019	2020	Pays
total export	1 676,36	1 887,30	2 196,37	2 301,32	2 765,00	<b>Burkina Faso</b>
total import	1 676,74	1 890,40	2 035,25	2 087,00	2 116,00	
Total export	6 427,00	6 873,00	6 553,00	7 347,00	7 141,00	<b>Côte d'Ivoire</b>
Total import	5 078,60	5 315,40	5 913,10	6 111,80	6 040,30	
total export	1 675,87	1 685,90	1 991,43	2 153,39	2 759,40	<b>Mali</b>
total import	2 017,96	2 095,45	2 204,03	2 526,96	2 434,80	
Total export	611,74	701,84	668,22	659,73	642,35	<b>Niger</b>
Total import	1 017,22	1 136,01	1 267,71	1 362,88	1 419,88	

*Source : Tableau constitué par les auteurs à partir des données du site de la BCEAO*

Les tableaux précédents nous renseignent sur l'évolution du degré d'ouverture entre 2018 et 2020, et soulignent que le Mali, par exemple, connaît une hausse des importations et des exportations. La baisse pour la Côte d'ivoire est due au fait que l'accélération du PIB soit plus forte que celle des importations et des exportations, entre 2018 et 2020. Dans les faits et selon ce critère, ces quatre pays n'ont pas intérêt à intégrer une zone monétaire et avoir ainsi des changes fixes. Sauf,

s'ils mettent en place un budget fédéral par exemple 2% du PIB (suivant l'exemple du budget fédéral américain ou européen) de chaque Etat. En cas de choc dans un des pays, les transferts fiscaux permettront de résorber le choc en l'absence du levier monétaire.

### 3.2.2 Le critère lié au degré de diversification est-il rempli ?

Pour expliquer ce critère, on devrait fournir des données liées aux différentes productions en termes de biens et services que les pays de la zone assurent. Mais, le manque de ces données au niveau des sites officiels de ces Etats nous conduit à nous baser sur les orientations géographiques des importations et des exportations des pays. Les données recueillies sont disponibles et fiables et peuvent expliquer, en partie, le degré de diversification des économies des pays concernés.

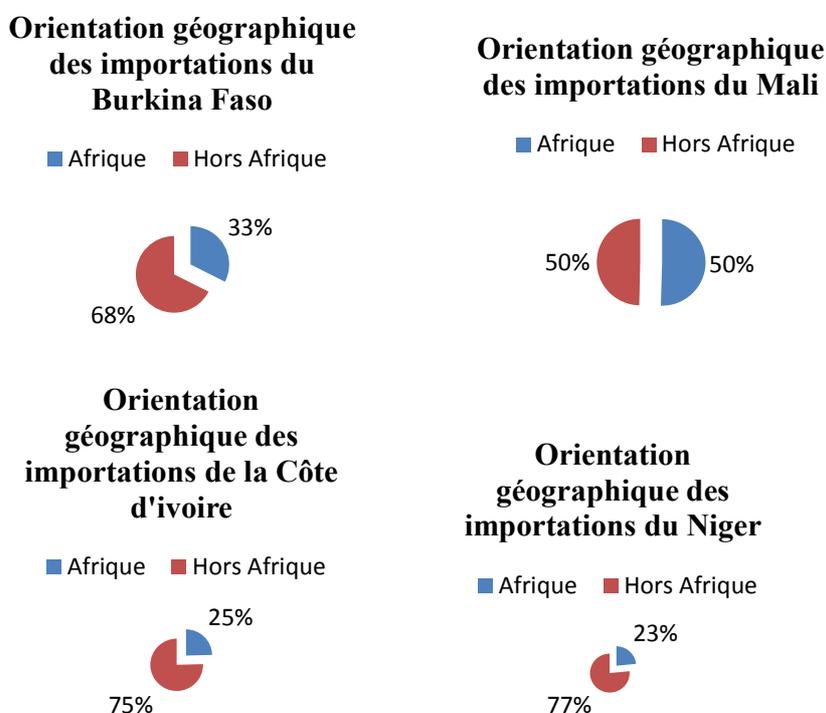
**Table 6.** Orientations géographiques des importations et des exportations des pays

Pays	Afrique		Hors Afrique	
	importation	exportation	importation	Exportation
<b>Burkina Faso</b>	32,50%	6,80%	67,50%	93,20%
<b>Côte d'ivoire</b>	24,60%	22,80%	75,40%	77,20%
<b>Mali</b>	50,40%	42,50%	49,60%	57,50%
<b>Niger</b>	23,40%	48,80%	76,60%	51,20%

*Source : Tableau constitué par les auteurs à partir des données du site de la BCEAO*

Pour mieux illustrer les orientations géographiques des importations et des exportations des pays, nous proposons les graphes suivants :

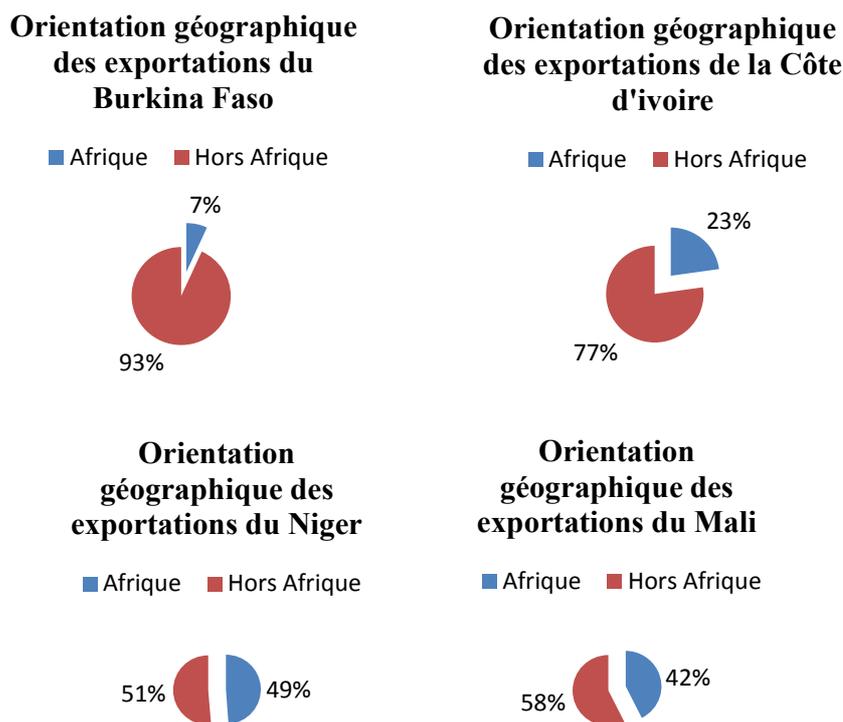
**Fig.1.** Orientations géographiques des importations des pays



*Source : Constituée par les auteurs à partir des données du tableau N°6*

Nous constatons que ces pays importent plus de l'extérieur qu'entre eux-mêmes, sauf pour le cas du Mali qui présente une certaine parité. Ceci s'explique par le fait que ces pays ne produisent pas, intra-zone, les biens et services souhaités, ou alors leur rapport prix / qualité, les poussant ainsi à importer hors-zone. Donc, nous concluons qu'il y a un manque de diversification économique intra-zone.

**Fig.2.** Orientations géographiques des exportations des pays



**Source :** Constituée par les auteurs à partir des données du tableau N°6

Nous constatons, également, que ces pays exportent plus à l'extérieur qu'entre eux-mêmes, ce qui s'explique aussi par le fait que ces pays produisent les même biens, et services, ce qui réduit leurs besoins d'importer intra-zone. Cela montre qu'il y a un manque de diversification économique dans ces pays. Egalement, nous constatons que la plupart de ces pays ont des échanges intra-régionaux faibles, exception faite pour le Mali qui importe jusqu'à 40% à partir de la région ; et le Niger qui exporte à plus de 40% au sein de la CEDEAO. De même qu'avec le reste du continent, l'observation demeure identique.

En conclusion, les échanges intra-zones sont significativement plus faibles que les échanges avec le reste du monde. Ce qui peut s'expliquer par la faible diversification des économies de la région. Les exportations de cette dernière sont dominées par les produits primaires. Les marchés locaux manquent d'industries pour la transformation de ces produits pris à l'état naturel. Ainsi, les

Etats devront installer des industries manufacturières pour assurer la transformation des produits locaux ce qui permettra, in fine, d'accroître les échanges intra-zone.

### 3.3 Les critères d'intégration fiscale/fédéralisme budgétaire et d'homogénéité sont-ils remplis ?

Nous allons essayer d'étudier les autres critères modernes : les critères d'intégration fiscale/fédéralisme budgétaire et d'homogénéité, liés aux degrés de diversification économique.

#### 3.3.1L'intégration fiscale/fédéralisme budgétaire

Il sera question d'analyser le solde budgétaire ainsi que les recettes publiques par rapport au PIB des pays intra-zone.

**Table 7.** Solde budgétaire par rapport au PIB

Solde (% du PIB)	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
<b>Burkina Faso</b>	-8,04	-6,50	-7,09	-8,43	-5,46	-5,38	-5,45	-9,29	-6,80	-4,84	-8,86	-8,46
<b>Côte d'Ivoire</b>	-1,69	-3,09	-2,71	-2,56	-2,83	-3,08	-4,04	-4,22	-3,69	-3,09	-6,11	-5,92
<b>Ghana</b>	-9,21	-6,96	-9,46	-9,36	-8,33	-5,47	-7,27	-4,55	-7,06	-7,56	-15,95	-11,90
<b>Mali</b>	-5,10	-6,59	-1,16	-5,22	-5,11	-4,50	-5,54	-4,48	-5,98	-3,57	-6,63	-5,64
<b>Niger</b>	-4,34	-4,94	-5,34	-7,98	-10,28	-10,81	-8,87	-9,02	-9,01	-10,35	-12,12	-13,39
<b>Nigeria</b>	-4,17	0,43	-0,13	-2,66	-2,43	-3,80	-4,64	-5,41	-4,31	-4,69	-5,66	-6,04
<b>CEDEAO</b>	-4,68	-1,38	-1,81	-3,72	-3,42	-4,34	-5,13	-5,43	-4,83	-4,87	-7,23	-6,95

*Source : D'après des données du FMI.*

Ci-après, les recettes publiques, par rapport au PIB des pays intra-zone :

**Table 8.** Recettes publiques par rapport au PIB (2010-2021)

Rec Pub (% du PIB)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Burkina Faso</b>	13,62	13,941	15,58	16,828	15,465	14,981	16,18	16,96	17,16	18,654	16,613	16,112
<b>Côte d'Ivoire</b>	12,774	10,112	13,44	13,293	12,386	13,419	13,71	14,21	14,02	14,238	14,431	14,189
<b>Ghana</b>	10,667	12,567	12,51	12,205	12,641	13,151	12,63	13,03	13,84	13,586	13,014	14,408
<b>Mali</b>	15,166	13,972	14,37	14,543	14,91	16,436	16,72	18,44	14,33	19,576	19,482	21,45
<b>Niger</b>	9,9508	10,385	11,3	12,468	13,359	13,427	10,49	10,48	12,09	11,216	10,779	10,809
<b>Nigeria</b>	12,421	17,729	14,71	11,483	10,937	7,2499	5,115	6,576	8,505	7,8312	6,3213	7,2224
<b>CEDEAO</b>	12,453	16,232	14,4	12,038	11,591	9,0982	8,026	9,407	10,64	10,359	9,3448	10,284

*Source : D'après des données du FMI*

Un autre critère de zone monétaire optimale (ZMO) a été mis en évidence par l'économiste G Johnson. Il concerne l'« intégration fiscale » qui peut, ou doit, exister entre les pays candidats à une

zone monétaire optimale. Ce critère met en avant l'importance de l'existence de mécanismes de stabilisation automatique pour rétablir l'équilibre macroéconomique entre ces pays. Pour Johnson, les transferts constituent une variable potentielle d'ajustement. C'est une mutualisation des risques qui pourrait être assurée par des transferts de ressources dans le cadre d'un budget fédéral. Donc, l'intégration fiscale constitue un mécanisme de stabilisation automatique des déséquilibres entre les régions.

Les différents Etats de notre étude ont des déficits structurels de leur solde budgétaire. D'ailleurs, celui de la région est déficitaire depuis plusieurs années. Il leur sera difficile de combler les déficits des uns et des autres. Néanmoins, ils peuvent mettre en commun un budget fédéral qui sera alimenté par 2% du PIB de chaque pays, par exemple.

### 3.3.2 L'homogénéité des préférences

Pour l'étudier, il faut analyser plusieurs indices, parmi lesquels nous prendrons : l'indice des prix à la consommation, le taux de croissance du PIB, le taux de chômage, ainsi que d'autres facteurs d'homogénéité tels, le climat, la religion, la langue et les habitudes de consommation. Ces différents indices sont résumés dans les tableaux suivants :

**Table 9.** L'évolution de l'indice des prix à la consommation

IPC	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
<b>Burkina Faso</b>	-0,61	2,77	3,82	0,53	-0,26	1,65	0,44	1,48	1,96	-3,23	1,88	3,85
<b>Côte d'Ivoire</b>	1,75	4,90	1,30	2,58	0,49	1,15	0,65	0,56	0,62	0,81	2,41	4,16
<b>Ghana</b>	6,70	7,68	7,07	11,67	15,49	17,15	17,45	12,37	9,84	7,14	9,89	9,98
<b>Mali</b>	1,29	3,05	5,32	-2,38	2,73	1,44	-1,80	1,76	1,73	-2,89	0,54	4,04
<b>Niger</b>	0,94	2,93	0,47	2,29	-0,89	0,96	0,18	0,19	2,75	-2,52	2,90	3,84
<b>Nigeria</b>	13,74	10,83	12,23	8,49	8,05	9,01	15,70	16,50	12,09	11,40	13,25	16,95

*Source : D'après des données du FMI*

La différence des taux de croissance du PIB entre les pays de la zone permet d'expliquer, en partie, les besoins de consommation et de comportement des citoyens et donc une capacité d'intégration, facile, de leur population.

**Table 10.** L'évolution du taux de croissance du PIB (2010-2021)

TAUX DU PIB Réel %	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
<b>Burkina Faso</b>	8,45	6,62	6,45	5,79	4,33	3,92	5,96	6,20	6,73	5,70	1,93	6,92
<b>Côte d'Ivoire</b>	2,02	-4,86	10,86	9,27	8,79	8,84	7,19	7,36	6,89	6,23	1,95	6,50
<b>Ghana</b>	7,77	13,95	8,43	7,24	2,86	2,12	3,37	8,13	6,20	6,51	0,41	4,23
<b>Mali</b>	5,41	3,24	-0,84	2,30	7,08	6,17	5,85	5,31	4,75	4,76	-1,24	3,06
<b>Niger</b>	8,58	2,36	10,54	5,31	6,64	4,39	5,74	5,00	7,20	5,91	3,62	1,35
<b>Nigeria</b>	11,26	4,89	4,28	5,39	6,31	2,65	-1,62	0,81	1,92	2,21	-1,79	3,65

*Source : D'après des données du FMI*

La différence des taux de chômage entre les pays de la zone permet d'expliquer également, en partie, la différence entre leur pouvoir d'achat et donc leur homogénéité en termes de demande de biens et services et impacter ainsi leurs habitudes de consommation et de comportement.

**Table 11.** L'évolution du taux de chômage (2010-2021)

Taux de chômage	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Burkina Faso</b>	3,64	3,79	3,91	4,05	4,19	4,32	4,43	4,56	4,69	4,69	4,89	4,76
<b>Côte d'Ivoire</b>	6,84	7,13	7,22	4,25	3,70	3,15	2,60	3,27	3,29	3,32	3,49	3,47
<b>Ghana</b>	5,38	5,60	5,91	6,20	6,52	6,81	5,53	4,22	4,28	4,32	4,65	4,70
<b>Mali</b>	8,07	6,90	6,65	6,35	6,38	7,73	7,57	7,41	7,43	7,44	7,70	7,72
<b>Niger</b>	0,78	0,32	2,18	1,37	0,52	0,53	0,53	0,54	0,55	0,55	0,62	0,75
<b>Nigéria</b>	3,78	3,77	3,74	3,70	4,56	4,31	7,06	8,39	8,46	8,53	9,71	9,79

*Source : D'après des données de l'OIT*

Ci-après, l'homogénéité des préférences de certains pays de la zone.

**Table 12.** Homogénéités

	Langue officielle	Religion		Climat	Habitude de consommation
		musulmans	chrétiens		
<b>Burkina Faso</b>	Français	musulmans (61%)	chrétiens (23%)	Sahélien	Céréales (Riz, Mil, Sorgho, Maïs)
<b>Côte d'Ivoire</b>	Français	42%	34%	Guinéen	Igname, Riz, Banane Plantain
<b>Ghana</b>	Anglais	18%	72%	Guinéen	Tubercules (Manioc, Igname)
<b>Mali</b>	Français	95%	2,50%	Sahélien	Céréales (Riz, Mil, Sorgho, Maïs)
<b>Niger</b>	Français	99%	0,94%	Sahélien	Céréales (Riz, Sorgho)
<b>Nigeria</b>	Anglais	53,30%	45,90%	Tropicale	Céréales (Riz, Millet, Sorgho)

*Source : Constitué par les auteurs d'après des données de plusieurs sites*

Nous constatons que le taux d'inflation de quatre pays (Mali, Niger, Burkina Faso et la Côte d'Ivoire) converge. Ce que l'on peut expliquer par le fait qu'ils appartiennent à une même zone monétaire, à savoir UMOA, et ont une même banque centrale. Par contre, celle du Ghana et du Nigéria divergent entre eux et divergent avec le reste des pays. Ils ont leur propre monnaie et ont une politique monétaire indépendante des autres pays.

Les taux de croissance n'avaient pas de lien évident entre eux jusqu'en 2016. A partir de cette date, les taux commencèrent à être réguliers et convergent, même si à ce jour il existe de grands écarts en termes de croissance entre ces pays. On constate également, qu'il existe une grande disparité entre les pays s'agissant du chômage. Pour les uns, il est trop élevé (Nigéria, Mali), pour les autres (Côte d'Ivoire, Ghana, Burkina Faso) il est relativement contrôlé.

## **CONCLUSION**

LA CEDEAO a comme but l'intégration régionale des 15 Etats de l'Afrique de l'Ouest. Sur le long terme, elle vise à créer une fédération composée de ses membres. C'est dans ce cadre qu'elle a muri un projet de monnaie commune depuis les tous débuts de son existence. Malheureusement, ce projet accuse de nombreux retards. Initialement prévu en 2009, sa mise en place fut reportée en 2014 puis en 2020. Mais à ce jour, elle n'a toujours pas vu le jour. Pour faciliter sa mise en œuvre, ces Etats ont mis en place des critères de convergences, à savoir, le libre échange, de déplacement de personnes et de leurs biens. Ce sont les étapes préalables à la mise en place d'une zone monétaire.

De par l'observation des degrés d'ouverture et des volumes d'échanges, nous constatons que les échanges entre ces Etats sont relativement faibles, en raison du manque de diversification des économies domestiques qui reste basée sur l'agriculture et l'exploitation de minerais non transformés localement. Ainsi, l'intégration à une zone monétaire commune pourrait aider à la diversification des ces économies. Du fait de la présence d'une monnaie commune et un taux de change fixe, les coûts de transactions deviennent quasi-nulles. On obtient alors une certaine fluidité dans les transactions. Les indicateurs tels, le taux de chômage et le taux de croissance sont assez divergents. Quant au taux d'inflation, il est homogène pour les pays membres de l'UEMOA. L'intégration à une zone monétaire commune permet donc d'homogénéiser certains paramètres d'autant que certains paramètres les unis comme la langue, la religion et les habitudes alimentaires.

A ce jour, la CEDEAO est au troisième (3/5) niveau de l'intégration, qui est le Marché Commun. Les deux restants, qui sont l'Union Economique et la Monnaie commune dans une ZMO, restent les domaines qui demandent encore beaucoup d'efforts aux artisans de la zone.

## **5. Bibliographie:**

- DUCHAUSSOY, V. (2016). « Transformations institutionnelles et développement économique dans la zone franc en Afrique de l'Ouest (1960-1990) », *International Journal of Francophone Studies*, Rennes.
- FANKOUA, M., et ROMEO, A. (2014), *Vers une nouvelle Afrique ?*, tome 2, Authorhouse, Bloomington.
- MOUFFOK, N.E. (2013), « La politique monétaire dans la zone euro : règles de conduite, objectifs et canaux de transmission », université Paris-Vincennes.
- MUNDELL, R. (1961), "A Theory of Optimum Currency Areas", *American Economic Review*, vol.51, pp. 657-665.
- ENOCH, C., & GULDE, A.M. (1998), "Are Currency Boards a Cure for All Monetary Problems?" *Finance and Development*, vol.35-4.
- ROBERT, J. (2002), *Vingt ans d'institutions monétaires ouest-africaines*, l'Harmattan, Paris.
- ROBERT, M. (2004), « Ministre » de l'Afrique, *Entretiens avec André Renault*, Seuil, Paris.
- SMITH, S. (1993), *Franc CFA : le scénario de la dévaluation est écrit*, Libération, Paris.
- ZUMER, F. (1999), « Vers un système budgétaire central en Europe! », PUG, Grenoble.